



UFE- UNEMIG  
Copie SGE des IEG  
Copie PDG EDF Groupe & DG ENGIE Groupe  
Copie Cabinet du premier ministre,  
Copie Ministère de l'économie et des finances.

Paris, le 19 Janvier 2017

Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs,

Lors de la Commission Paritaire de Branche du 8 décembre 2016 portant sur les évolutions salariales 2017, vous avez affirmé ne pas avoir de mandat pour ouvrir la négociation sur l'évolution du salaire national de base. Malgré la protestation unanime des fédérations syndicales, vous avez poussé la provocation jusqu'à mettre à la signature un accord cristallisant le salaire national de base pour 2017 !

Devant le refus des fédérations syndicales de cautionner un gel des salaires, vous avez pris une décision unilatérale se limitant à reconduire l'enveloppe minimale dédiée aux avancements au choix... et à rappeler l'existence des échelons d'ancienneté !

Après deux années à 0,2 puis 0,3 %, le gel du salaire national est une injure faite aux salariés. Outre le mépris qu'elle traduit, cette première historique est une véritable négation du travail accompli. Les conséquences de cette absence de dialogue social grèveront d'autant plus le pouvoir d'achat que bon nombre d'entreprises ont, dans le même temps, réduit très fortement les taux d'avancements au choix.

Il est inacceptable de reporter sur les salariés les conséquences des incohérences des politiques énergétiques européenne et française, ainsi que les impacts de choix stratégiques décidés par quelques dirigeants, quand, parallèlement, la productivité individuelle ne cesse de croître.

Ajoutons que les dernières années ont apporté aux employeurs des économies de plusieurs dizaines de millions d'euros grâce à des baisses de cotisations patronales dans la protection sociale et dans la prévoyance.

Dans ce contexte, et au vu de l'émotion que cette situation génère chez les salariés des IEG, les fédérations syndicales signataires de ce courrier vous demandent l'ouverture urgente d'une négociation sur le salaire national de base. Un refus de votre part entraînerait une démarche syndicale de mobilisation massive des salariés dans les semaines et mois à venir.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous transmettons l'expression de nos salutations distinguées.

FCE CFDT

FNEM FO

FNME CGT

CFE-CGC Énergies